

PermaSilan

Revêtement semi-épais et d'imperméabilité modifié siloxane. Performance D3 à I4 en un seul produit. Extérieur.



Description de produit

Revêtement souple semi-épais, conformes aux spécifications du DTU 42.1, à la classe de performance D3 (Norme NF P84-403) et I1 à I4 définies par la norme XP P 84-403 et aux classes A2 à A5 définies par la norme NF EN 1062-1.

Domaine d'utilisation

Propriétés

- Faible sensibilité à l'encrassement,
- Base transparente pour teintes soutenues (dans le respect des DTU 59.1 et 42.1)
- Peu sensible aux intempéries et agressions polluantes
- Contient une protection de film contre algues et mousses

Liant

Dispersion acrylique, polysiloxane et résine hybride de nano-quartz/organique.

Conditionnement

12.5 L (après mise à la teinte)

Teintes

Peut être teinté avec le système ColorExpress®.

Pour éviter des nuances possibles dues à des mélanges successifs, il faut veiller à préparer en une seule fois la quantité nécessaire au travail prévu.

En extérieur les teintes qui ont un coefficient d'absorption solaire > 0,7 (teintes soutenues dont l'indice de luminance lumineuse Y est inférieur à 35%) sont déconseillées.

Degré de brillance / Aspect

Mat velours, légèrement poché

Conservation

12 mois dans son emballage d'origine non entamé au frais et à l'abri du gel. Stocker le produit hors de portée des enfants. Bien refermer les récipients entamés.

Données techniques

- | | |
|-------------------------------|--|
| ■ Densité: | Env. 1,4 |
| ■ Classement selon EN 1062-1: | Voir dans la rubrique "consommation/rendement" |
| ■ Classification AFNOR: | Famille I, classe 7b2/10c (NF T 36-005) |

Application

Supports appropriés

Supports visés à la norme NF DTU 42.1 bruts ou recouverts de produits de peinture. Béton de granulats courants ou de granulats légers. Béton ou maçonnerie d'éléments enduit au mortier de liant hydraulique. Pâte de verre, grès cérame.



FICHE TECHNIQUE

Préparation du support

Les supports doivent être sains, propres et secs, et faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression. Les supports peints feront l'objet d'une étude préalable conformément à la norme NF DTU 42.1. Les travaux préparatoires se feront conformément aux Cahier des Clauses Techniques et à la norme NF DTU 42.1.

Béton, enduits à base de revêtements hydrauliques, revêtus ou non d'une ancienne peinture organique :

Application d'une couche d'impression de Fixateur LF Pigmenté ou de Caparol 610 Putzgrund.

Briques et maçonneries de parement :

Application d'une couche d'impression de Fixateur LF Pigmenté ou de Caparol 610 Putzgrund.

Peintures dispersions bien adhérentes ou RPE:

Application d'une couche d'impression de Fixateur LF Pigmenté. Selon l'état du support, Fixateur LF Pigmenté peut être remplacé par Dupa-Haftgrund (dilué à 20% de diluant cellulosique) ou Fixateur Capatex Fix Thix.

Façades en pâte de verre ou carreaux en céramique ainsi que sur plâtre de Paris :

Application d'une couche d'impression de Dupa-Haftgrund (dilué à 20% de diluant cellulosique).

Peintures ou revêtements minéraux :

Application d'une couche d'impression de Fixateur LF Pigmenté ou de Caparol 610 Putzgrund.

Brosse et rouleau Polyamide torsadé haute résistance 20 mm de type Caparol

Au rouleau, en passes croisées pour régulariser la charge.

Produit prêt à l'emploi

Système D3 / A1:

PermaSilan : 400 g/m² (285 ml/m²)

Classement EN 1062-1 : E4 V2 W3 A1

Système I1 / A2:

PermaSilan : 400 g/m² (285 ml/m²)

Classement EN 1062-1 : E4 V2 W3 A2

Système I2 / A3:

PermaSilan : 2 x 300 g/m² (2 x 215 ml/m²)

Classement EN 1062-1 : E4 V2 W3 A3

Système I3 / A4:

PermaSilan: 2 x 500 g/m² (2 x 355 ml/m²)

Classement EN 1062-1 : E5 V2 W3 A4

Système I4 / A5:

PermaSilan : 400 g/m² (285 ml/m²)

Armature d'imperméabilité : 1,1 m²/m²

PermaSilan : 2 x 400 g/m² (2 x 285 ml/m²)

Classement EN 1062-1 : E5 V2 W3 A5

Conditions de mise en œuvre

Température supérieure à + 5° C et inférieure à 35° C, hygrométrie inférieure à 80 %.

Séchage/Temps de séchage

A 23° C et 50 % d'humidité relative : Sec hors poussière après 4 heures et recouvrable après 24 heures; sec à coeur : après 3 jours. Remarque: une température inférieure ou une humidité plus importante augmentent le temps de séchage.

Nettoyage des outils

A l'eau immédiatement après emploi.

Remarques

Ne jamais appliquer PermaSilan à l'intérieur. Le revêtement devra s'arrêter à 25 cm du sol. Ces 25 cm seront traités avec 2 ou 3 couches de Muresko ou d'AmphiSilan façade.

Il est déconseillé d'appliquer le produit sur un support surchauffé, par fort vent, brouillard, menace de pluie.

Il est interdit d'appliquer une revêtement par temps de gel.

Le travail sur des grandes surfaces doit être organisé pour éviter les reprises. Le produit teinté appliquée sur une façade ou une paroi doit porter le même numéro de fabrication, assurant ainsi une unité des teintes.

Conseil

Peut provoquer une allergie cutanée. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1).

Ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Les peintures inutilisées nécessitent un traitement spécial pour être éliminées sans danger pour l'environnement. Elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Il convient de se renseigner auprès de autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte. Rendez-vous sur le site de l'ADEME pour plus d'informations : www.ademe.fr.

Conseils de prudence et sécurité (réglementation en vigueur lors de l'impression)

Elimination des déchets

FICHE TECHNIQUE

Valeur limite de COV en UE

Centre Service Clients

Pour ce produit (catégorie A /c) : max. 40g/l (2010).Teneur en COV du produit : max 10 g/l.

Tél: (+33) 3 22 38 39 77

Fax: (+33) 3 22 38 39 78

E-mail: info@caparol.fr

Voir aussi notre site: www.caparol.fr

Fiche technique PermaSilan . Edition: août 2025

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.

DAW France S.A.S. - Pôle Jules Verne - Rue du Capitaine Némo - 80440 BOVES - Tél. 03 22 38 39 40 - Fax 03 22 38 39 49 - www.caparol.fr - info@caparol.fr